



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dyslexie

Question écrite n° 103841

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les inquiétudes des parents d'enfants dyslexiques. En effet, la suppression de 16 000 postes d'enseignants à la rentrée prochaine leur fait craindre une baisse du taux d'encadrement dont ils estiment que leurs enfants seront les premiers à pâtir du fait de leurs difficultés. Leur inquiétude est d'autant plus grande qu'ils mettent en avant une augmentation du nombre d'enfants dyslexiques - trois par classe en moyenne, sans compter les cas de dyslexie non détectés -. Dans ce contexte, les parents d'élèves concernés ont le sentiment que l'avenir de leurs enfants risque d'être sacrifié sur l'autel des économies budgétaires. C'est la raison pour laquelle il souhaiterait connaître les mesures prévues par l'éducation nationale pour répondre aux besoins spécifiques des élèves dyslexiques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103841

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3003

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)